



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 28 mai 2017

Au Conseil Général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 15/18 : Bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2017

I BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

A. Actif

Disponibilités

Elles s'élèvent à Fr. 2'014'688.16 en augmentation de Fr. 497'509.06 par rapport au 1^{er} janvier 2017, compensée par les créanciers et passifs transitoires.

Débiteurs

Ce poste se monte à Fr. 448'700.89 contre Fr. 635'547.14 en 2016. Cette diminution concerne principalement les encaissements d'impôts par l'Etat de Vaud.

Titres et placements du patrimoine financier

Avec un montant total de Fr. 304'333.95 cette rubrique diminue de Fr. 13'784.50 par rapport à 2016, par l'amortissement du restaurant « la Vielle Auberge » de Fr. 14'000.00.

Investissements

Ce compte du bilan a diminué de Fr. 58'500.00 passant à Fr. 809'601.00, après comptabilisation des amortissements annuels usuels 2017.

Participations permanentes

Le remboursement du prêt communal sur le réservoir, par le SIAERV, est de Fr. 40'000.00 pour cette année. Il se solde à Fr. 373'468.65.

B. Passif

Créanciers

Les engagements courants s'établissent à Fr. 185'768.18 comprenant les factures ouvertes de travaux ou services effectués en 2017 et payées en 2018. L'augmentation est due au fait qu'il y a eu plusieurs travaux effectués en fin d'année.

Passifs transitoires

Ils se montent à Fr. 350'793.65. Ce compte a évolué de Fr. 307'460.77. Ces montants correspondent à diverses factures reçues en 2018 concernant l'exercice 2017. Le décompte final de la première étape des AF Method pour Fr. 98'342.00 et le décompte final de la péréquation 2017 pour Fr. 186'100.00 sont les principales factures de ce poste.

Emprunts à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de Fr. 820'000.00. Ce poste est en diminution de Fr. 32'000.00, suite aux remboursements contractuels annuels.

Fonds de réserve

Ce poste a diminué de Fr. 93'500.00 par les mouvements importants sur les fonds de réserve suivants :

Fr. 125'500.00	prélèvement sur « Travaux futurs » (Chemin AF Method)
Fr. 2'300.00	prélèvement sur « Raccordement épuration »
Fr. 41'300.00	attribution sur « Service des eaux »
Fr. 7'000.00	prélèvement sur « Amortissements routes »

Capital

Le capital au 31 décembre 2017 passe à Fr. 1'360'258.07 en diminution de Fr. 96'284.64, suite à l'excédent de charges de l'exercice 2017.

II COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2017 présente, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserve, un total de charges de Fr. 2'709'420.00 et un total de produits de Fr. 2'613'135.36, soit un excédent de charges de Fr. 96'284.64 (pour comparatif excédent de charges de Fr. 22'027.81 en 2016).

2. Finances

210.400.0/1 Impôts personnes physiques

En 2017, nous avons encaissé la somme de Fr. 1'442'795.46 pour les impôts, soit une augmentation de Fr. 222'941.28 due principalement à des rattrapages de taxations définitives depuis 2014 à 2016 et à des augmentations d'acomptes pour des personnes physiques en 2017.

220.352.0 Péréquation directe horizontale

Le calcul de la péréquation financière horizontale procure un solde négatif de Fr. 50'545.00, comprenant Fr. 299'807.00 d'alimentation et Fr. 249'262.00 de retour. Les retours pour les dépenses thématiques s'élèvent quant à elles à Fr. 87'571.00 pour les transports et à Fr. 29'414.00 pour les forêts. Mais suite à l'augmentation des recettes d'impôt et divers autres facteurs nous devons verser Fr. 131'600.00 supplémentaire pour boucler le compte 2017.

3. Domaine et bâtiments

352.311.00 Achats de matériel pour la grande salle

Ce compte de Fr. 15'843.00 comprend principalement l'achat de nouvelles tables et l'installation d'un beamer à la salle des sociétés.

356.314.00 Entretien divers bâtiments

La différence d'environ Fr. 10'000.00 avec le budget provient principalement du remboursement de Fr. 5'600.00 à la fanfare pour du matériel utilisé lors de leurs travaux d'isolation de la Chapelle.

4. Travaux

451 Ordures ménagères

Seulement 64 % du coût des déchets sont couverts par les recettes. Selon notre fiduciaire ce compte devrait être équilibré à 100 %. A l'avenir nous devons réadapter les taxes pondérales et forfaitaires à la hausse afin d'équilibrer ce compte.

460 Réseau d'égouts et d'épuration

Tout comme les ordures ménagères, ce compte devrait s'autofinancer. Mais pour cette année nous couvrons seulement le 83 %, malgré des prélèvements de Fr. 6'600.00 sur les fonds de réserve.

5. Instruction publique et cultes

510 et 520 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2017 sont réparties par moitié en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles : primaire et secondaire et le solde aux habitants. Ces charges s'élèvent à Fr. 150'614.00 pour le primaire et à Fr. 80'248.00 pour le secondaire, selon les factures finales de l'ASIOR. Les frais de transports pour les deux cycles se soldent à Fr. 72'527.00.

6. Police

610.351.00 Etat de Vaud Réforme policière

Le décompte final de la facture de la réforme policière se solde avec une augmentation de Fr. 12'700.00 et ainsi comptabilise Fr. 64'237.00.

7. Sécurité sociale

Les charges de ce poste pour 2017 se sont élevées à Fr. 566'389.14, contre Fr. 490'038.10 sur la facture 2016.

8. Services industriels

810 Service des eaux

Contrairement aux comptes de la déchetterie et de l'épuration, les recettes de ce compte couvrent les 106 % des charges et nous devons également revoir la facturation de ce poste, mais cette fois-ci à la baisse.

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer